

NOU[S]VELLES

ÉDITION ROMANDE



© Enrique Spacca

DOSSIER

QUE VALENT 50 FRANCS ? (4-7)

ACTUALITÉ

NOUVELLE CAMPAGNE CSP (3)



(ÉDITO) QUE REPRÉSENTENT 50 FRANCS POUR VOUS ?

Une question simple peut renvoyer à des réalités complexes.

50 francs, c'est souvent ce qui permet d'apporter un peu d'air dans un budget tellement serré qu'il ne laisse aucune marge. Un budget où l'on surveille ses dépenses comme le lait sur le feu et où le moindre imprévu devient source d'angoisses.

Les jeunes à faibles revenus, les familles monoparentales, les personnes à l'aide sociale, les retraitées aux rentes modestes ou encore les personnes confrontées à l'endettement, sont particulièrement exposées à cette réalité.

La pauvreté est présente en Suisse et elle s'accroît. Les chiffres publiés récemment par la Confédération le confirment. Mais la précarité

ne concerne pas seulement les personnes qui sont contraintes de vivre avec le minimum vital. Elle impacte aussi celles et ceux dont les revenus peuvent paraître confortables à première vue, mais qui ne sont pas en mesure de faire face à une dépense imprévue de 2500 francs.

Et puis, il n'existe pas un seul « minimum vital ». Celui-ci varie selon les dispositifs, les situations et les statuts des personnes, avec des écarts parfois choquants. Pourtant, les besoins fondamentaux ne changent pas en fonction du statut administratif d'une personne. Quant aux différences cantonales en matière de prestations, elles ne sont pas toujours fondées sur le coût de la vie propre à chaque région.

Ce journal commun aux quatre

CSP met en lumière cette réalité. Il rappelle le cœur de notre mission : soutenir et accompagner les personnes et les familles qui rencontrent des difficultés, et agir pour une société plus solidaire et plus juste.

« La précarité, on s'en sortira ensemble » est le slogan de notre nouvelle campagne annuelle. Il résume notre conviction : face aux difficultés, personne ne devrait être laissé seul-e. La solidarité est une responsabilité collective.

Alors, que représentent 50 francs pour vous ? Pour certaines personnes, c'est peu. Pour d'autres, il en va autrement ! Chaque don compte. Merci de votre solidarité.

Bastienne Joerchel,
présidente CSP.ch

(PORTRAIT) « FAIRE ENTENDRE LA RÉALITÉ DU TERRAIN »

Arrivé au CSP Genève début août pour une période de transition avec Alain Bolle, Mathieu Crettenand en prendra officiellement la direction en octobre. Il revient ici sur son parcours, ses premiers pas au CSP et les enjeux de sa nouvelle fonction.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de rejoindre le CSP Genève ?

Le CSP occupe une place singulière à Genève. Il accompagne concrètement les personnes confrontées à la précarité, tout en portant leur réalité dans le débat public. Cette articulation est essentielle à mes yeux : ce qui remonte du terrain permet au CSP d'interpeller les pouvoirs publics et de contribuer à l'évolution des politiques sociales. Elle correspond aussi au fil rouge de mon parcours, qui se place depuis plus de 20 ans sous le signe des droits humains, de l'insertion et de la justice sociale.

Que retenez-vous de votre parcours pour cette nouvelle fonction ?

J'ai travaillé à la fois dans le monde associatif et au sein d'institutions publiques. Cette double expérience m'a appris, à partir des réalités du terrain, à construire, en responsabilité partagée, des réponses

concrètes pour les personnes concernées.

Mon parcours m'a d'abord conduit dans les domaines de la formation et de l'insertion professionnelle avec une volonté d'engager les institutions vers de nouvelles approches et publics. À l'Université de Genève, cette volonté a pris une forme très concrète avec la création du programme Horizon académique, qui a ouvert les portes des Hautes écoles aux personnes issues de l'asile.

À l'Hospice général, la direction de l'Aide aux migrants m'a ensuite placé au cœur du dispositif genevois de l'asile. Cette responsabilité impliquait de répondre à des situations humaines complexes, de conduire des équipes et de mettre en œuvre des politiques publiques dont les effets se mesurent très concrètement dans la vie des personnes.

Au CSP, les différentes dimensions de mon parcours se rejoignent : l'attention portée à chaque personne, la construction de réponses concrètes et l'action sur les mécanismes qui entretiennent la précarité et l'exclusion.

Qu'est-ce qui vous a marqué depuis votre arrivée ?

Alain Bolle et les équipes font preuve d'une grande disponibilité. Je leur suis reconnaissant de la qualité et de la franchise de nos échanges. Je découvre une institution qui réunit une grande diversité de métiers et de compétences. Dans chaque service, il y a une connaissance très fine des difficultés rencontrées par les personnes, portée par des équipes extrêmement investies dans leur mission.

Quelle direction souhaitez-vous donner à l'institution ?



Mon cap est clair : maintenir un accompagnement professionnel et accessible, développer des réponses individuelles et collectives, renforcer la capacité du CSP à défendre les droits et préserver son indépendance de parole.

Je souhaite que notre réflexion stratégique parte du travail quotidien du CSP, des besoins observés sur le terrain et de l'expertise de celles et ceux qui font vivre l'institution.

Propos recueillis par
Carine Fluckiger

(CAMPAGNE) UNE NOUVELLE CAMPAGNE POUR LES CSP

Après cinq années placées sous le slogan « La précarité a un visage, la solidarité aussi », les quatre CSP ouvrent un nouveau chapitre. Pour leur campagne 2026, ils ont choisi de travailler avec les créatif-ves de Cavalcade à l'issue d'un concours d'agences de communication.

La campagne annuelle des quatre CSP vise à rendre visible une précarité souvent proche, mais peu perceptible, à mieux faire connaître leur action et à susciter un élan de solidarité en Suisse romande. Dans un contexte marqué par les crises et le risque d'isolement, elle rappelle que des personnes tout près de nous peuvent traverser des difficultés. Le renouvellement de la campagne a bénéficié d'un soutien de 50 000 francs de la Loterie romande, qui a contribué à financer la création et la réalisation du nouveau concept.

Ce dernier reste fidèle à ce qui fait la force des CSP : la proximi-

té, l'humanité, l'accompagnement concret et la solidarité. L'approche imaginée par Cavalcade part d'un constat simple : dans un monde fragmenté, recréer des liens devient essentiel. Nous ne réalisons pas toujours que des personnes autour de nous traversent des épreuves. Or, l'action des CSP se joue précisément dans cette proximité.

LA PROXIMITÉ EN IMAGES

Cette idée d'entraide prend forme dans des scènes du quotidien. Les visuels mettent en images de petits gestes : une main posée sur une épaule, des bras qui se frôlent, une présence attentive. Les plans rapprochés privilégient les gestes plutôt que les visages afin de rendre les situations plus universelles. Le cadre orange des CSP est conservé, tandis qu'une typographie manuscrite apporte chaleur et humanité. Deux des

trois visuels de notre campagne sont présentés ci-dessous.

« LA PRÉCARITÉ, ON S'EN SORTIRA ENSEMBLE »

La nouvelle signature résume cette approche : « La précarité, on s'en sortira ensemble ». Elle prolonge le message des campagnes précédentes tout en invitant à l'action collective. Elle rappelle aussi que la solidarité peut se construire tout près de nous et que chaque geste compte.

La campagne se déploie en deux temps complémentaires. La première vague, en septembre, privilégie la sensibilisation et la proximité. Une seconde vague, prévue en novembre, comportera des messages plus directement orientés vers le don et des QR codes pour faciliter le soutien.

La séance photo et vidéo a eu lieu fin avril à Morges, notamment avec

le soutien des Transports de la région de Morges-Bière-Cossonay pour la scène tournée dans les transports. Depuis la validation du concept, les quatre CSP travaillent étroitement avec Cavalcade pour trouver le ton juste : ni misérabiliste ni trop publicitaire – mais humain, clair et fidèle à nos valeurs.

Le déploiement de la campagne a débuté le 14 septembre dans les rues et les commerces des quatre régions où nous sommes actifs, ainsi que sur internet et les réseaux sociaux. Une conférence de presse organisée le 16 septembre a complété ce dispositif.

Nour El Mesbahi

Avec le soutien de



(DOSSIER) DES CHIFFRES ET DES RÉALITÉS

En mars 2026, le Conseil d'État genevois annonçait unilatéralement une baisse de 50 francs par mois du forfait d'intégration des personnes à l'aide sociale*. A l'inverse, dans le canton de Neuchâtel, les forfaits ont été augmentés le 1^{er} avril dernier.

Comme le rappelle l'article de Caroline Regamey en p. 6, d'autres exemples

d'inégalités et d'atteintes aux prestations existent. Ils interrogent la notion même de minimum vital: quel montant reconnaît-on et à qui pour couvrir ses besoins essentiels et vivre dignement?

Les personnes qui ont accepté de témoigner dans ce dossier disent ce que représentent 50 francs pour elles et leurs familles. Un plein d'essence,

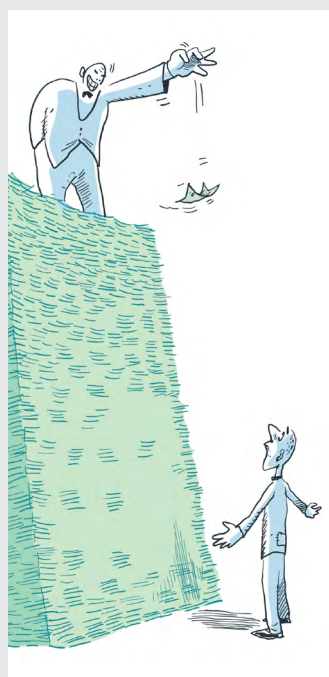
un repas de meilleure qualité, une sortie avec les collègues... « *Même 10 francs de plus me feraient plaisir* », souligne Etienne.

Dans son interview en p. 7, le spécialiste des questions de précarité, Eric Crettaz, éclaire l'apparent paradoxe d'un pays à la prospérité enviée, dont 17 % de la population est menacée

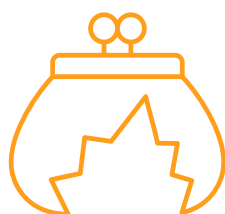
de pauvreté. Et encore, rappelle-t-il, les statistiques et les barèmes ne reflètent qu'une partie de la réalité.

Bonne lecture!

* Le forfait pour l'intégration est accordé de manière automatique à Genève à tous-tes les bénéficiaires de l'aide sociale.



TAUX DE PAUVRETÉ EN SUISSE*



8.4 %
DE LA POPULATION
EN 2024
(743 000 PERSONNES)

* Le taux de pauvreté mesure la part de la population dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu brut médian ou qui dispose de moins de 2388 francs par mois pour une personne seule et de moins de 4159 francs pour une famille avec deux enfants.

Source: OFS

BAS REVENUS EN SUISSE*

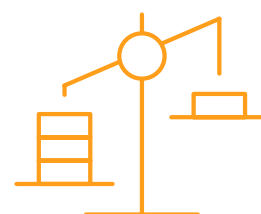


24.4 %
DE LA POPULATION
EN 2023

* Les bas revenus correspondent aux ménages qui gagnent moins de 70 % du revenu brut médian. La classe moyenne inférieure – dont le revenu est compris entre 70 et 100 % de ce revenu – représentait 25.6 % de la population suisse en 2023.

Source: OFS

INÉGALITÉS EN SUISSE*



45 %
DE LA FORTUNE TOTALE
EN SUISSE (HORS CAPITAUX DE
PRÉVOYANCE) EST POSSÉDÉE PAR
1 % DE LA POPULATION RÉSIDENTE

* Selon l'OFS, « les « ultra-riches » ne sont pas couverts dans les enquêtes statistiques par échantillon, à l'inverse des ménages très riches. A titre d'indication, les revenus annuels maximaux des ménages relevés dans SILC s'élèvent à quelques millions » (<https://bit.ly/43XoUXH>).

Source: Caritas Suisse, février 2026

(DOSSIER) PAROLES DE JEUNES

Que disent les jeunes au sujet de l'argent? À l'orée de l'âge adulte, quels sont leurs craintes et leurs besoins en matière de gestion budgétaire? Les CSP leur apportent des outils de réflexion et d'apprentissage dans le cadre de leurs actions de prévention de l'endettement dans les établissements du post-obligatoire.

En parlant d'argent avec les jeunes, les intervenant-es social-es des CSP visent l'amélioration de leurs connaissances en matière de gestion budgétaire, des impôts et de risques d'endettement. L'accès aux droits sociaux – bourses d'études, subsides pour l'assurance maladie,

logements subventionnés, notamment – est aussi abordé dans le but de renforcer une posture de citoyenneté et la connaissance des services d'aide. Ces séances de sensibilisation sont l'occasion enfin de susciter une réflexion critique sur la société de consommation. Florilège de leurs impressions recueillies pendant ces séances.

PARLER D'ARGENT

- « On voit bien si les parents en parlent ou pas! Moi, ma mère m'en parle tous les jours... »
- « Cela fait un peu peur... Pourquoi? La vie est difficile, alors si on est endetté en plus... »

COÛT DE LA VIE

- « L'amour coûte cher quand on est en apprentissage! »
- « Tomber malade coûte très cher! Et je n'ai pas l'argent pour aller chez le médecin... »
- « Cela fait prendre encore plus conscience de la responsabilité qu'il faut avoir par rapport à l'argent, car ça va très vite. »

GESTION DU BUDGET

- « Budget? On n'y pense pas forcément! »
- « Faire un budget, cela nous sert à faire le tri entre les besoins et les envies. »

- « Je préfère rester encore un moment chez mes parents pour mettre de l'argent de côté, voir comment je gère. »
- « Il y a beaucoup de choses à payer auxquelles on ne pense pas forcément, ce n'est pas si simple à gérer que ça en a l'air. »
- « Je ne suis pas douée pour les économies. »
- « Mon père me twinte un peu d'argent quand il peut. Mais ce serait plus facile pour moi d'avoir une somme fixe à gérer chaque mois. »

Propos recueillis par
Caroline Regamey avec le CSP Vaud

(TÉMOIGNAGES) QUE CHANGENT 50 FRANCS DE PLUS OU DE MOINS ?

Le CSP est allé à la rencontre de trois ménages pour comprendre leurs préoccupations et leur rapport à l'argent. Etienne* et Marc* ont des difficultés financières et sont accompagnés par le CSP. Leur témoignage, poignant, permet de mesurer le poids écrasant de la précarité. Sophie*, qui n'a pas de problème de fins de mois, n'a pas besoin d'un soutien. Sa situation est présentée à des fins de comparaison. (*Prénoms fictifs)

COMPTER CHAQUE FRANC

Etienne, 36 ans, est divorcé et n'a pas d'enfant. Il travaille à 80% dans un supermarché. Son revenu mensuel net est d'environ 3000 francs. En raison d'une saisie sur salaire, il ne dispose que de 2500 francs par mois pour couvrir ses dépenses courantes. Depuis près de quatre ans, il est contraint de vivre avec le minimum vital.

« Je suis arrivé en Suisse lorsque j'avais une vingtaine d'années. Ayant le statut de réfugié, j'ai dû tout recommencer à zéro. Malgré les difficultés, je me considère comme chanceux : j'ai un logement, un travail et ma famille ne vit pas trop loin. Avec mon salaire, je paie mon loyer, mon abonnement de téléphone et mes courses. J'essaie de mettre un peu d'argent de côté pour les autres factures ou les imprévus, mais je n'y arrive pas vraiment. J'aimerais sortir des poursuites, mais avec mon revenu actuel, je n'ai pas de solution. Quand une dépense imprévue arrive, je demande parfois de l'aide à ma famille. Pour les courses, je fais très attention. Je calcule, je cherche les actions et j'achète rarement de la viande. Je mange surtout des pâtes, du riz et des légumes. Parfois, je me fais plaisir et je le regrette ensuite, car je sais que la fin du mois sera plus difficile et que mon argent devrait servir à rembourser mes dettes. Je ne mange pas vraiment pour me faire plaisir, mais surtout pour remplir mon estomac. C'est frustrant, mais je dois passer par là. Une fois, j'ai voulu m'acheter un menu dans un fast-food. Au moment de payer, ma carte était bloquée. Une personne derrière moi m'a proposé de payer ma commande. J'ai d'abord refusé. J'avais honte, mais je remercie cette personne aujourd'hui. Avec 50 francs de plus par mois, je pourrais mieux manger, faire une sortie avec mes collègues, aller dans un petit restaurant. Même 10 francs de plus me feraient plaisir. Avec 50 francs de moins, ce serait difficile, mais je m'adapterais. J'en ai l'habitude. Le plus difficile, c'est de travailler sans pouvoir profiter un peu de la vie. Mes collègues font des sorties et je dois trouver des excuses pour ne pas les accompagner. Je regrette de leur mentir, mais je n'arrive pas à leur parler de ma situation. Malgré tout, je reste optimiste. Je continue d'avancer en me disant que demain ira mieux. »

CSP Berne-Jura

JONGLER AVEC LES FACTURES

Marc, 40 ans, vit avec son épouse et leurs trois garçons de 9, 6 et 4 ans. Il subvient seul aux besoins de la famille avec un salaire de quelque 4400 francs nets par mois, complétés par 1600 francs de PC Familles et de 816 francs d'allocations familiales, soit un total de moins de 7000 francs par mois. Malgré ces aides, les comptes de la famille finissent souvent à découvert.

« Je travaille comme agent de sécurité. J'ai accepté un poste avec des horaires plus réguliers pour être davantage présent auprès de mes enfants. J'ai gagné en qualité de vie, mais j'ai perdu près de 2000 francs de revenu mensuel. Avant, je bossais de nuit et les week-ends. Les impôts, eux, ont continué à être calculés sur mon ancien salaire pendant un temps. C'est là que les difficultés ont commencé. Nous recevons les revenus du ménage à plusieurs moments du mois : une partie de mon salaire, puis les heures supplémentaires, ensuite les allocations et les PC Familles. Les montants de mon salaire varient et il est difficile de savoir ce qu'on peut payer. Le loyer de 1945 francs passe en premier. Ensuite viennent l'alimentation, l'essence pour aller travailler et les factures. Il suffit d'un imprévu pour que tout se décale : la voiture à réparer, une facture d'électricité erronée ou des frais de santé. Nous avons environ 7000 francs d'arriérés d'assurance-maladie et je finis souvent le mois à découvert. Cinquante francs de plus, ce serait un plein d'essence et deux ou trois semaines de trajets pour aller travailler. Cinquante francs de moins, ce serait une facture reportée, puis des frais de rappel le mois suivant. Nous n'arrivons pas à épargner. Nous récupérons beaucoup de vêtements et faisons surtout des activités gratuites avec les enfants. Les vacances ne sont pas envisageables. Le plus dur est de leur expliquer pourquoi leurs copains ont une console ou une trottinette électrique et pas eux. Mon aîné commence à comprendre. Ce qui me donne de l'espoir, ce sont mes enfants. Et ce que j'ai appris, c'est qu'il faut oser parler de ses difficultés et demander de l'aide. Seul, je n'arrivais pas à sortir de cette situation. »

CSP Vaud

ASSURER L'AVENIR

Sophie, 37 ans, vit seule sans enfants. Son travail dans le secteur tertiaire, où elle est salariée à 90%, lui assure un revenu mensuel net de 6242 francs. S'y ajoute un revenu accessoire de quelque 500 francs provenant d'une activité indépendante. Une fois ses principales charges payées, il lui reste 1725 francs pour couvrir le reste de ses dépenses.

« Il y a quelques années, 50 francs de plus auraient probablement servi à me faire plaisir avec un loisir. Aujourd'hui, je les investis dans mon 3^e pilier. Je pense davantage à l'avenir et à ma retraite. J'aimerais arriver à cette étape de ma vie sans avoir à compter chaque sou. Cela ne m'est jamais arrivé, mais c'est une inquiétude que je garde en tête. À l'inverse, 50 francs de moins ne déséquibleraient pas mon budget. J'ai la chance que la somme qu'il me reste à la fin du mois soit suffisamment confortable pour que je ne vive pas dans un contrôle permanent de mes finances. J'arrive à épargner régulièrement. Je verse 200 francs par mois sur mon 3^e pilier et

d'avantage lorsque certains mois sont plus favorables. J'ai aussi ouvert plusieurs comptes d'épargne : un pour les impôts, un autre pour les factures annuelles, comme celles liées à mon véhicule. Cela me permet de savoir exactement ce que je peux consacrer à mes loisirs. Je n'ai pas vraiment le sentiment de renoncer à grand-chose. Je suis attentive à la valeur de l'argent, mais aussi à celle des choses en général. Par exemple, je pourrais voyager davantage, mais je choisis de limiter ce loisir par souci écologique. Avec le recul, je remarque que mes expériences de vie de couple n'ont pas été favorables à mon épargne. J'étais souvent celle qui gagnait plus et j'assumais une plus grande part des dépenses. Mes partenaires avaient tendance à vivre au-dessus de nos moyens. Avec l'âge, mes priorités évoluent. Je cherche avant tout une situation stable et sécurisante pour l'avenir. Si je devais un jour me remettre en couple, la manière dont la personne envisage l'argent serait un critère essentiel. »

CSP Neuchâtel

(DOSSIER) LE MINIMUM VITAL SOUS TENSION

La question du minimum vital est épineuse en Suisse. Si la notion recouvre un concept plutôt clair – de combien a-t-on besoin pour vivre de manière décente dans le contexte helvétique ? –, sa mise en application est particulièrement questionnante.

La visée du minimum vital est de garantir la couverture des besoins essentiels nécessaires pour préserver un mode de vie jugé acceptable. Autrement dit, de garantir un pouvoir d'achat permettant la satisfaction de ces besoins. Ce pouvoir d'achat est considéré comme incompressible et donc intouchable. Or, principale difficulté, il n'existe pas un seul minimum vital, mais plusieurs.

À CHAQUE DISPOSITIF SON MINIMUM VITAL

Le minimum vital est en effet mobilisé par une série de dispositifs légaux et fonctionne à chaque fois en tant que seuil d'intervention sociale. Chacun de ces minima est ainsi inscrit dans un cadre légal propre qui pose des conditions particulières, cible ses ayants-droits et impose des barèmes différents pour les montants d'entretien.

S'il est très difficile d'établir comment ces minima vitaux ont été calculés à l'origine, force est de constater leurs grandes disparités. Ces dernières sont parfaitement visibles et constituent de fait une hiérarchie de traitements qui questionne dans un État de droit. Malgré les problèmes que cela pose, il n'y a pas d'harmonisation en vue, toutes les tentatives ayant jusqu'ici échoué.

Et ces minima continuent à se diversifier : prestations complémentaires AVS/AI, PC Familles dans cinq cantons, minimum insaisissable des Poursuites et faillites, aide sociale ordinaire*, aide sociale pour les jeunes, assistance dans le domaine de l'asile**, aide d'urgence dès 2004... Soit au moins sept minima vitaux différents, sans compter les différences cantonales d'application ! Sans compter non plus les forfaits des bourses d'études ou les seuils d'intervention des subsides à l'assurance maladie, par exemple.

DES MINIMA SOUMIS AUX CHOIX POLITIQUES

Dans l'aide sociale, pas de base légale fédérale, à part une loi sur la compétence en matière d'assistance stipulant que les cantons sont responsables de la délivrer, ajoutant ainsi une couche supplémentaire dans la diversité de son application.

Autre difficulté : les montants destinés à couvrir les besoins essentiels doivent être reconnus (et légitimés) par le pouvoir politique pour pouvoir fonctionner comme seuils d'intervention sociale.

Cette dimension politique constitue à la fois un point fort et un point faible. En effet, sans reconnaissance, les minima – soit les seuils d'intervention sociale – n'existent tout simplement pas. Et point faible, cette légitimation par les autorités politiques peut impliquer des ajustements qui n'ont strictement rien à voir avec leur fonction (couvrir les besoins vitaux), ni avec

les besoins réels. C'est notamment le cas dans le contexte de restrictions budgétaires, comme l'illustrent les exemples suivants.

DES FORFAITS SOUS PRESSION BUDGÉTAIRE

Ainsi, en 2005, lors de la révision majeure des recommandations en matière d'aide sociale de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), le contexte de crise – chômage, recours élevé à l'aide sociale dans de nombreux cantons – a abouti à plusieurs changements, dont la baisse du forfait d'entretien. Ou encore, dans le canton de Berne en 2019, où une réforme de l'aide sociale a été rejetée de justesse en votation populaire. Rappelons que cette réforme aurait eu pour effet de diminuer le forfait pour l'entretien de 8 %, entre autres restrictions. Enfin, début 2026, c'est à Genève que le contexte de restriction budgétaire impose une diminution de 50 francs du forfait d'intégration de l'aide sociale, alors

même que les besoins sont en augmentation.

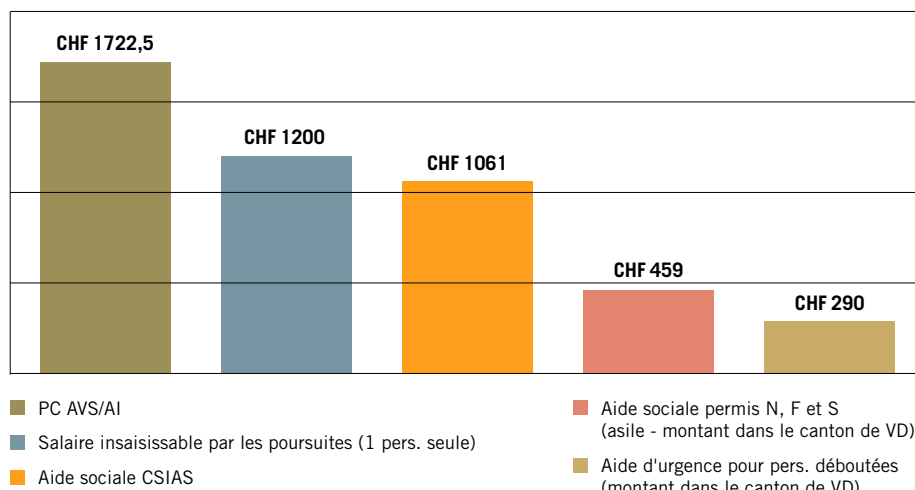
Ce type de décisions implique de fait une péjoration des budgets des personnes qui dépendent de l'aide sociale, qui sont parmi les plus fragiles. Déconnectées de la réalité sociale, de telles décisions font mentir le caractère incompressible et intouchable du minimum vital. Ce dernier semble finalement être considéré comme... une variable d'ajustement budgétaire qui ne tient pas compte des besoins des groupes de population les plus précarisés, ni de la dignité humaine qui devrait être respectée.

Caroline Regamey

* Le forfait d'entretien de l'aide sociale est établi selon les recommandations de la CSIAS.

** Dès 1991, l'assistance dans le domaine de l'asile fait l'objet d'un régime d'exception, soit un barème beaucoup plus bas que dans l'aide sociale ordinaire.

FORFAITS D'ENTRETIEN MENSUEL 2026 EN FRANCS POUR UNE PERSONNE SEULE EN FONCTION DU RÉGIME (SANS LE LOYER)



Les minima varient, alors que les populations concernées sont fragilisées.

Leurs besoins vitaux sont incompressibles : elles n'ont aucune variable d'ajustement dans leurs dépenses.

(DOSSIER) « LES STATISTIQUES MONTRENT QUE LA PAUVRETÉ AUGMENTE »

Dans une Suisse prospère et épargnante, une part croissante de la population peine à joindre les deux bouts. Le chercheur Eric Crettaz décrypte ce paradoxe et rappelle des réalités que les statistiques ne permettent pas toujours de saisir.

Récemment, le Conseil d'État genevois s'en est pris aux ménages parmi les plus précaires du canton en diminuant le forfait d'intégration de 50 francs. 50 francs : c'est peu ou c'est beaucoup ?

Pour 15 à 20 % de la population en Suisse, cette somme n'est pas négligeable. Les ménages les plus modestes ne parviennent pas à épargner, ils ne peuvent que moins dépenser. Or, une des rares variables d'ajustement dont cette population dispose est l'alimentation. Ayant fait des analyses sur la sécurité alimentaire, cela me préoccupe. Une fois qu'on est allé chez les *hard discounters*, on ne peut pas trouver moins cher.

On voit aussi que la fréquentation des épiceries caritatives est en hausse. Une partie des bénéficiaires sont des personnes à l'AVS ou à l'aide sociale. Ce qui remet directement en question ceux qui prétendent que diminuer les prestations de 50 francs, ce n'est pas beaucoup.

On dit que les Suisses figurent parmi les champions de l'épargne en Europe. Pourtant, près d'un cinquième de la population n'arrive pas à faire face à une dépense imprévue de 2500 francs...

La Suisse a effectivement un taux d'épargne assez élevé. Même si nous sommes le pays le plus cher d'Europe, le standard de vie moyen y reste meilleur. La plupart des Suisses vont plutôt bien, il n'y a pas de doute là-dessus.

Mais il y a une frange importante de la population qui n'arrive pas à boucler ses fins de mois. Des différences sensibles existent en fonction de la classe de revenus. Selon les chiffres officiels, 20 % et plus des plus riches arrivent à épargner 28 % de leurs revenus bruts, tandis que les 20 % les plus pauvres perdent en moyenne 690 francs par mois. Chez eux, le taux d'épargne est de -21 % : soit les

personnes s'endettent, soit elles doivent puiser dans des économies préexistantes pour vivre.

Ce n'est pas contradictoire en soi : le niveau moyen de l'économie ne dit rien des personnes qui sont au bas de l'échelle. L'exemple extrême dans ce sens, ce sont les États-Unis. C'est un pays très prospère avec des taux de pauvreté spectaculairement élevés. Sans mécanismes de redistribution publique, la concentration des richesses augmente et la population entière n'en profitera pas, contrairement à ce qu'avançaient les thèses néolibérales dans les années '80.

Justement, est-ce que la pauvreté et les inégalités sont en augmentation en Suisse ?

Oui, les statistiques fédérales montrent que la pauvreté augmente dans notre pays. Elle concernait 8.4 % de la population en 2024, alors que ce taux était de 6.7 % en 2014.

Avec la financiarisation de l'économie, l'influence de plus en plus forte des marchés financiers, la fortune est en augmentation partout. Mais si les super-riches ont atteint des niveaux stratosphériques, on ne peut pas dire que les pauvres soient devenus beaucoup plus pauvres. J'aurais tendance à dire que les différences salariales s'accroissent, mais là aussi plus vers le haut que vers le bas, notamment avec le système de bonus et de rémunération par actions.

Ces inégalités de revenus ont des effets directs et indirects. Si on prend la ville de Londres, par exemple, on constate que la concentration de gens extrêmement riches impacte le reste de la société. La présence de ménages très aisés fait pression par exemple sur les prix, les quartiers se gentrifient, avec des loyers plus élevés.

Diriez-vous que le rapport à la pauvreté change en Suisse ?

Je travaille depuis 2002 sur ces questions et je constate un net changement. Jusqu'à dans les années 2000, le phénomène de la pauvreté était presque invisible en Suisse. Je me souviens que lorsque les premières publications sont parues sur le sujet, cela a fait couler pas mal d'encre. Le phénomène était minimisé. Il y a eu des débats disant que le seuil de pauvreté avait été fixé trop haut et que les chiffres étaient exagérés. Depuis, un travail de fond a été accompli, notamment avec la Plateforme nationale de lutte contre la pauvreté. Le phénomène est reconnu par les autorités, il existe dans les statistiques officielles. Désormais, la pauvreté est explicitement thématisée.

Malgré cette reconnaissance, je pense que la stigmatisation n'a pas beaucoup diminué, voire pas du tout. De manière générale, le principe de responsabilité individuelle et l'éthique du travail en Suisse ne créent pas un climat favorable pour les personnes qui n'ont pas d'emploi ou qui touchent l'aide sociale. L'accent est davantage mis sur les facteurs individuels que structurels. Il y a eu beaucoup de discours sur les abus à l'aide sociale, des cas qui ont été montés en épingle par les médias. Avec la montée d'un discours anti-migrants aussi, l'image de la pauvreté demeure négative.

Les discours et les chiffres officiels en Suisse sur l'évolution de la pauvreté et des inégalités sont plutôt rassurants. Sur le terrain, pourtant, les organisations d'aide professionnelle ne cessent d'alerter sur des réalités préoccupantes. Un premier élément d'explication, c'est que les gens qui sont à la frange n'apparaissent pas dans les statistiques officielles, qui portent sur la population résidente permanente. Les syndicats et les ONG rencontrent sur le terrain des travailleurs clandestins, des

cas d'usure, des personnes qui n'ont pas accès aux prestations publiques. Les réalités ne sont pas les mêmes.

On peut citer dans ce sens le projet européen *Who counts?* du chercheur Daniel Edmiston. Il rappelle que les statistiques sur la pauvreté sont basées uniquement sur les ménages privés. Les personnes en prison, en hébergement collectif ou encore sans abri n'y sont pas recensées.

Un autre facteur est le retour en 2022 de l'inflation, qu'on ne connaissait presque plus en Suisse. Le seuil de pauvreté officiel n'est que partiellement ajusté en fonction de l'inflation qui, elle, est mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC). Or, les mécanismes d'ajustement des prestations sociales ne sont pas exactement calqués sur cet indice. Enfin, rappelons que l'IPC en Suisse n'inclut pas les primes d'assurance maladie. C'est un facteur qui pèse lourd dans le budget des ménages modestes en Suisse, surtout dans les cantons où le subsidie n'est pas automatique. En somme, le coût de la vie a augmenté plus que ce que reflètent les statistiques et les prestations sociales.

**Propos recueillis
par Carine Flückiger**

(+) L'INVITÉ

Eric Crettaz est professeur ordinaire à la Haute école de travail social de Genève et chercheur au Centre de recherches sociales (CERES).

Les travaux de ce spécialiste de la pauvreté portent notamment sur la pauvreté laborieuse et le non-recours aux prestations sociales.

(ACTUALITÉS) QUOI DE NEUF DANS LES CSP ?

CSP GENÈVE

Galiffe fête ses 40 ans

Lieu de rencontre unique à Genève, l'Atelier Galiffe célèbre cette année ses 40 ans ! Espace convivial et de créativité, ce centre de jour du CSP favorise les liens sociaux à travers de nombreuses activités artistiques et artisanales. Une fête est organisée le samedi 26 septembre 2026 pour célébrer cet anniversaire autour d'un banquet, un karaorchestre géant et de nombreuses surprises !

➤ **Infos et inscriptions :**
www.csp.ch/geneve



CSP BERNE-JURA

Assainissement du site de Tramelan

L'année 2026 marque les 60 ans du CSP Berne-Jura.

Cet anniversaire coïncide avec l'achèvement d'un chantier d'envergure : l'assainissement de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan. Actuellement en cours, ces travaux visent à moderniser les infrastructures, à améliorer leur efficacité énergétique et à adapter les locaux aux besoins futurs.

Entre histoire et avenir, ce projet illustre la volonté de faire évoluer notre institution tout en préservant un lieu qui accueille depuis plus de 30 ans nos activités et nos missions. Une étape essentielle pour poursuivre notre engagement.

CSP NEUCHÂTEL

Le Canton de Neuchâtel confie au CSP Neuchâtel l'accompagnement des personnes sans papiers

Depuis le 1^{er} septembre 2026, le CSP Neuchâtel joue un rôle clé dans le dispositif cantonal de régularisation des personnes sans papiers, inspiré de l'opération Papyrus à Genève.

Mandatée par le Canton, notre équipe accueillera les personnes concernées dans un cadre neutre, confidentiel et sécurisé afin d'évaluer leur situation et, si les critères sont remplis, de les accompagner dans la constitution de leur dossier.

Cette mission renforce notre engagement en faveur de l'accès aux droits et de la lutte contre la précarité.

CSP VAUD

Le choc' solidaire du CSP Vaud fait peau neuve !

Découvrez en avant-première son nouvel emballage : « *Pour vous, pour elle, pour lui, pour nous, pour toutes, pour tous* », un slogan qui résume notre mission d'entraide. Chocolat bio & Fairtrade, fondant aux éclats de caramel et pointe de sel. Retrouvez-nous au centre de Lausanne (Pl. Palud et rue Haldimand) les 18 et 21 novembre pour croquer votre plaque ou commandez en ligne vos cartons de 12 plaques (CHF 60.-).

Vos achats financent une part des 16 000 consultations sociales gratuites que le CSP Vaud offre chaque année. Merci de votre soutien !

➤ **Commander en ligne :**
www.csp.ch/vaud/choc

CSP BERNE-JURA

Rue de la Promenade 14
 CP 334
 2720 Tramelan

Faire un don

CCP 25-6651-8, IBAN :
 CH44 0900 0000 2500 6651 8

CSP GENÈVE

Rue du Village-Suisse 14
 CP 171
 1211 Genève 8

Faire un don

CCP 12-761-4, IBAN :
 CH41 0900 0000 1200 0761 4

CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11
 2000 Neuchâtel

Faire un don

CCP 20-4713-9, IBAN :
 CH37 0900 0000 2000 4713 9

CSP VAUD

Rue Beau-Séjour 28
 1003 Lausanne

Faire un don

CCP 10-252-2, IBAN :
 CH09 0900 0000 1000 0252 2

(IMPRESSUM)

Tirage

24 500 exemplaires

Rédactrice en chef

Carine Fluckiger

Impression

Paperforms SA

Ont collaboré à ce numéro

Honorine Allimann (CSP Berne-Jura),
 Vanessa Cojocar (CSP Neuchâtel),
 Nour El Mesbahi (CSP Vaud),
 Laure Heurtier (CSP Genève),
 Bastienne Joerchel (CSP Vaud),
 Caroline Regamey (CSP Vaud),
 Gabriel Tanner (CSP Berne-Jura)

Conception et réalisation

buxumlunic.ch

